



Divorce violences conjugales

Par Visiteur

MON EX FEMME M ACCUSE DE PERSONNE VIOLENTE ET C EST FAUX
ET MANIPULE LES ENFANTS POUR GAGNER SONT PROCER QUE
FAIRE POUR PROUVER QUE C EST FAUX (preuve)

Par Visiteur

Cher monsieur,

Dans le cadre d'une dénonciation calomnieuse, il ne vous appartient pas à vous de démontrer que ces propos sont faux mais il appartient à madame de démontrer que vous êtes violent envers vos enfants.

Ce type de pratique étant monnaie courante, les juges sont particulièrement attentifs à l'existence de blessures, qu'elles soient physiques ou morales sur l'enfant. En l'absence de telles blessures, il est plus que probable que ces allégations ne soient pas retenues par le juge.

Je vous conseille tout de même de prendre un avocat afin de faire valoir vos droits.

Bien cordialement.